Bibliothèque de l'Institut, 16 septembre – 16 décembre 2004

Présentation d'objets et de documents sur le thème :

Épées d'académiciens : de l'uniforme à l'objet d'art

En 1910, Henri Lavedan présentait l'épée comme la plus considérable des joies « successives et savoureuses » qui, avec les bottes vernies et le chapeau à plumes, accompagnent le port de l'habit vert. Les épées d'académiciens demeurent encore aujourd'hui des objets importants, tant aux yeux de leurs possesseurs et de leurs familles, que pour les musées et les collectionneurs. L'épée académique est un élément particulier du rituel codifié de l'Institut de France car elle constitue l'attribut personnel du nouvel académicien. Elle lui est du reste remise lors d'une cérémonie d'ordre privé. L'origine de l'épée d'académicien n'est pas encore clairement établie et, à la différence du costume, aucun texte ne la rend obligatoire. Autrefois simple pièce d'uniforme, elle constitue aujourd'hui un objet à forte charge symbolique, oeuvre originale offerte généralement dans le cadre d'une souscription, mais elle peut être aussi une arme ancienne, une épée de cour, voire tout autre objet. Cette modeste exposition est réalisée grâce au fonds de la Bibliothèque de l'Institut qui conserve quinze épées, et avec le concours du Service des archives de l'Institut, de la Bibliothèque Thiers et de la Fondation Dosne-Thiers qui en possèdent chacun une. Elle ne prétend pas traiter entièrement ce sujet qui demanderait une étude approfondie.

1) Les académies sous l'Ancien Régime

Certains auteurs ont pensé que les membres des académies, à commencer par ceux de l'Académie française, fondée en 1635, appartenaient à la Maison du Roi et, à ce titre, étaient autorisés à porter une épée d'ordonnance à poignée dorée. Aucun document écrit ne venant confirmer cette hypothèse et les gravures représentant les académies royales étant rares et peu réalistes, nous retiendrons seulement, pour l'Ancien Régime, la règle générale qui voulait que seuls les gentilshommes (nobles depuis plusieurs générations) étaient autorisés à porter l'épée.

L'Académie française présente à Louis XIV la première édition du Dictionnaire. Bandeau figurant en tête de la dédicace du Dictionnaire, 1694. Gravure de J. Mariette d'après J.-B. Corneille. Folio CX 1.

Selon le *Mercure galant*, le roi avait souhaité recevoir une délégation réduite. Elle était conduite par Jacques de Tourreil, directeur en exercice et le duc de Coislin, sous-doyen de la compagnie. La gravure représente sommairement neuf académiciens dont un évêque et deux abbés. Seul le personnage de troisquarts face à droite, manifestement noble, porte une épée.

Réception d'un académicien à l'Académie française. Gravure de Poilly et F. Delamonce, frontispice de : Recueil de harangues ... depuis l'établissement de l'Académie jusqu'à présent. Seconde édition, 1714. Rés. GR 24.

La scène se situe au Louvre, l'année où le roi autorise chaque académicien à s'asseoir sur un fauteuil, privilège réservé auparavant au seul directeur de l'Académie. On distingue seulement les épées des deux premiers personnages civils au premier plan. Elles sont portées horizontalement.

2) L'Institut national avant le port de l'épée

La Révolution supprime le port de l'épée comme signe distinctif de la noblesse et les textes fondateurs de l'Institut national qui, créé par la loi du 25 octobre 1795, tient sa première séance le 4 avril 1796, ne prévoient pour ses membres ni costume ni épée.

Très vite, cependant, les membres de l'Institut manifestent le désir d'avoir un signe distinctif : carte, médaille, insigne, habit. Ces demandes font suite, semble-t-il, à des incidents relatifs à des questions de préséance et à des difficultés de parvenir à la place désignée lors de séances publiques ou de

cérémonies officielles. Une décision du 27 juillet 1800 leur attribue « une canne, de la mesure d'un mètre, surmontée d'un pommeau portant la médaille de l'Institut national » et le principe du costume est arrêté en séance générale le 27 septembre suivant. L'Institut est chargé par le gouvernement d'en proposer le modèle. La couleur du feuillage d'olivier, brodé de soie verte, est précisée en février 1801, et l'arrêté final signé par le Premier Consul le 13 mai 1801 : « Ces costumes seront réglés ainsi qu'il suit : Grand costume : Habit, gilet ou veste, culotte ou pantalon noirs, brodés en plein d'une branche d'olivier, en soie, vert foncé ; chapeau à la française. Petit costume : Même forme et couleur, mais n'ayant de broderie qu'au collet et aux parements de la manche, avec une baguette sur le bord de l'habit ». Seul le petit costume est de rigueur et aucune épée n'est prévue pour accompagner ces tenues.

Selon Frédéric Masson, « les membres de l'Institut ne portèrent pas d'arme au début de la création, l'arme était une prérogative des fonctionnaires détenant une part du pouvoir exécutif, consuls, ministres, préfets. L'épée ne semble avoir été introduite dans le costume qu'en messidor an XII [juillet 1804], au temps où l'Empire voulut rétablir des habitudes de cour. Aucun arrêté, aucun décret, aucune ordonnance n'en fait mention » (article dans *Le Gaulois* du 22 décembre 1907, cité par Defontaine).

Costume des Membres de l'Institut. Gravure de Louis F.Charon d'après un dessin de Poisson, éditée par Jean. Entre 1802 et 1810. Objet 375.

Dans cette première image connue du costume, aucun objet ne l'accompagne. Le personnage porte des gants blancs et tient un petit livre dans la main gauche.

Catalogue de Habert, brodeur, passementier et fourbisseur, fournisseur de costumes et uniformes civils, « A l'écharpe blanche » rue du Bac, 5 décembre 1812. HR 7, t.2, n°50 (Collection Huzard).

Alors que quatre types de broderies sont proposés pour l'habit de membre de l'Institut, il n'est pas prévu d'épée spécifique à cette fonction mais des épées de divers types peuvent être achetées séparément : « épée en or richement ciselée ; épées à poignée de nacre, dorées au mat, à l'aigle et autres motifs de fantaisie ; épées à poignée d'ébène ; épée de cour en argent doré, riche ciselure, fourreau blanc ; épée de cour en argent, fourreau blanc ; glaives en argent ou argent doré pour grand costume ; sabres riches et autres, de tous dessins et façons ».

Épée ayant appartenu à Georges Cabanis (1757-1808), médecin et physiologiste, membre de l'Institut en décembre 1795 (classe des sciences morales et politiques, puis classe de langue et de littérature française en 1803), député et sénateur. Service des archives de l'Institut. Épée de fer à pas-d'âne (le pas-d'âne servait à l'origine passer l'index et le medium lors de la prise en main de l'épée ; il devint ensuite purement décoratif) et à un quillon, du type des épées élégantes portées en ville par les militaires ou à la cour au XVIII^e siècle. Des trophées de style révolutionnaire sont gravés sur la lame. Plateau de garde plein circulaire. Fourreau de galuchat ivoire avec ses deux anneaux de bélières.

3) Les épées de l'Institut d'Egypte

L'instauration du costume de l'Institut coïncide avec la fin de la Campagne d'Égypte et le retour en France, en octobre-novembre 1801, des membres de l'Institut d'Égypte. Ces derniers avaient été dotés, au Caire, d'une épée spécifique qui a pu ensuite inspirer l'Institut national. Defontaine écrit : « Les membres de l'Institut d'Égypte ont porté un glaive, mais plus souvent une épée ... Cette arme a été portée jusqu'à la fin du Second Empire par les membres de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres sous forme d'épée ». Cette assertion, non retenue par les études sur l'Académie des inscriptions, est peut-être abusive. Il convient de noter que plusieurs membres des autres académies avaient aussi appartenu à l'Institut d'Égypte.

Un « Institut pour les sciences et les arts », encore appelé Institut du Caire, fut fondé par Bonaparte le 22 août 1798 sur le modèle de l'Institut national. Il comporta pour commencer 36 membres, dont 27 civils, et 51 membres au total en firent partie pendant les trois ans de l'expédition.

On connaît plusieurs exemplaires d'épées de l'Institut d'Égypte. Leur caractéristique principale consiste en un motif de tête égyptienne (dieu Thot, reine ou déesse?) en bronze doré, apposé sur la fusée (poignée). Pour Maître André Damien, les épées originales de l'Institut d'Égypte étaient dorées alors que celles que l'on réalisa ensuite en France sur leur modèle étaient en argent. L'épée de Boissy d'Anglas, en argent, se trouve dans sa collection. Celle de Bonaparte, conservée au Musée de la Malmaison, est en or ou en vermeil, et Pierre Rosenberg en reçut une en argent lors de sa réception à l'Académie française, qu'il a donnée au Musée du Louvre sous réserve d'usufruit (Cf. Connaissance des arts, mars 1997, p.60). J.Lhoste déclare que certaines de ces épées, en argent ou

en vermeil, rehaussées de pierres précieuses, ont été réutilisées par un préfet ou un ambassadeur (p. 406, 467-468).

Les épées de l'Institut d'Égypte appartiennent à un type unique : pommeau (sommet) vertical, trilobé et orné de palmettes, fusée (poignée) de nacre unie, coquille (ou clavier ou plateau) ajourée, ornée de palmettes, quillon arrondi et incliné, mais on remarque de légères variantes dans les motifs de la ciselure. Certains exemplaires présentent de plus grandes différences : Yves Laissus en reproduit une dont la fusée est en ébène cannelé et J. Lhoste en décrit une autre dont le pommeau et le plateau portent une aigle impériale. Selon lui, il existe un premier modèle de cette épée, signé N[icolas] Boutet, directeur de la Manufacture d'armes de Versailles, spécialisé dans la création d'armes de luxe. J. Lhoste rattache à cette famille une épée qu'il date du Directoire, connue en un seul exemplaire et portant sur la fusée une figure ovale d'Athéna (Minerve) en pied. Sa forme générale, par son pommeau courbe à tête d'Athéna, diffère de celle de l'Institut d'Égypte et le clavier est orné d'attributs qu'il identifie comme relevant des sciences et des arts (sphère terrestre, blé et fléaux, chevalet et palette de peintre, buste d'Athéna, livres) auxquels s'ajoutent des allusions au commerce (caducée de Mercure). Il y voit une épée antérieure à celle de l'Institut d'Égypte, qui aurait appartenu à un membre de la Commission des sciences et des arts d'Égypte, commission qui regroupait tous les savants, ingénieurs et artistes enrôlés dans l'expédition, soit 154 membres, tous civils, parmi lesquels Bonaparte choisit les membres de l'Institut d'Égypte.

Épée du type de l'Institut d'Égypte, ayant été portée par trois académiciens de la famille de La Borde, tous trois membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres : Alexandre (1774-1842), élu en 1813, son fils Léon (1807-1869) et son petit-fils Alexandre (1853-1944). Bronze doré. Initiales IGB en haut de la lame. Objet 446.

4) Les épées de cour et d'uniforme

Bonaparte reçu par l'Institut. Lithographie de C. Motte d'après un dessin de Champion, dans : A.V. Arnault, Vie politique et militaire de Napoléon , 1822-1826, Fol X 157* (tome 1, entre p.58 et 59). Cette gravure d'époque Restauration reconstitue la réception de Bonaparte à l'Institut national, en 1797, dans la salle des Cariatides du Louvre où se tenaient alors les séances générales. Les membres de l'Institut sont représentés en uniforme et portant une épée discrète qui semble donc être, sous la Restauration, passée dans l'usage.

Les historiens ont constaté que le port de l'épée d'apparat se généralise sous l'Empire, tant pour les militaires et les fonctionnaires que pour les civils. « Tout fonctionnaire autrefois avait un costume, et si un civil allait à la cour et qu'il ne fut pas revêtu d'un uniforme, il devait, à partir de 1810 surtout, se faire faire un habit à la française [appelé plus tard frac ou habit ou queue de pie car il se prolonge dans le dos par deux longues basques ; le devant de la veste en revanche s'arrête à la ceinture] et boutons d'acier et porter une épée à poignée de même métal ... Tout le monde, à la longue, portant l'épée de cour, il est fort probable que les académiciens se conformèrent à l'usage » (Defontaine). Il faut noter que, à la différence des épées de l'Ancien Régime, portées horizontalement, l'épée de cour se porte désormais verticalement, ce qui est demeuré le cas des épées des membres de l'Institut.

Dans l'armée aussi, les règlements se font plus précis. A partir de 1817, les officiers subalternes, puis certains hauts fonctionnaires, sont aussi dotés d'une épée, ornée d'emblèmes symbolisant le régime. Les fleurs de lis de la Restauration sont remplacées en 1852 par l'aigle aux ailes éployées posée sur un bâton de foudre, attribuée par Napoléon III, qui fait place, en 1872, à la couronne fermée de chêne (à gauche) et de laurier (à droite) nouée par un ruban, décidée par la République.

Épée d'officier général, fin du Premier Empire ou début de la Restauration, reproduite dans : Cérémonie de remise de son épée d'académicien à Roland Drago [Académie des sciences morales et politiques], 14 novembre 1991. 8° NS Br. 1041 (I).

Cette épée de très belle facture, en bronze doré, porte un quillon terminé par une tête de lion et un pommeau en crosse dont l'arc de jointure est décoré d'une feuille d'acanthe. Le clavier ovale représente Athéna tenant une lance et la main gauche reposant sur un bouclier à tête de Méduse. Cf. une épée identique reproduite dans Lhoste, p.424, n°806, qui la date d'époque Restauration-Louis-Philippe.

Sur la fusée de nacre a été ajouté un cartouche moderne portant des symboles chers au récipiendaire.

Épée de membre de l'Institut ou d'officier supérieur, entre 1816 et 1830, reproduite dans : Remise de l'épée de M. Jean Richard à l'occasion de son élection à l'Académie des

inscriptions et belles-lettres, 14 novembre 1988. Pommeau en crosse à tête de lion, fusée ornée d'un buste de Minerve. 8° NS Br. 983 (A).

Cette épée date de la Restauration. Telle que le Doyen Richard la décrit dans son discours, elle « porte, entourées du collier de l'ordre de Saint-Michel, les armes de France sur un écu dont la forme a été abandonnée par les héraldistes, mais était celle du début du XIXe siècle. Plus curieusement, le casque de Minerve s'adorne d'une fleur de lys. L'épée est donc parfaitement datée... ».

Épée ayant appartenu à Adolphe Thiers (1797-1877) élu à l'Académie française en 1833 et à l'Académie des sciences morales et politiques en 1840. Pommeau vertical. Bronze doré, fusée de nacre à deux filets. Fondation Dosne-Thiers.

Finement ciselée, l'épée d'Adolphe Thiers n'a cependant rien d'original. Elle se range dans la catégorie des épées d'uniforme d'officier supérieur ou de dignitaire civil de son temps. Le pommeau et le clavier sont ornés de motifs floraux impersonnels.

Épée ayant appartenu à Léon Cogniet (1794-1880), peintre élu membre de l'Académie des beaux-arts en 1849. Bronze doré, fusée de nacre rainurée. Objet 1089.

Épée d'officier supérieur d'époque Restauration ou Louis-Philippe. Pommeau en crosse à tête de lion, clavier surmonté de deux têtes de lion de profil, avec le dieu Mars assis parmi des trophées, s'appuyant sur un bouclier, la main droite tenant une enseigne (Cf. Lhoste, p. 389, 434, 439; ce clavier est reproduit mais avec une monture différente).

On peut imaginer qu'une épée unique puisse accompagner plusieurs costumes officiels, de même que, de nos jours, Jean-François Deniau, de l'Académie française, a conservé pour son épée d'académicien la lame et la poignée de son épée d'ambassadeur.

Un décret du 24 décembre 1852 énonce, dessin à l'appui, des dispositions générales pour le costume de tous les fonctionnaires dépendant de l'Instruction publique : "habit de drap noir..., gilet blanc..., pantalon noir, broderies de palmes entrelacées de branches d'olivier, chapeau français en feutre noir avec ganse, épée ». Des dispositions particulières s'appliquent aux fonctionnaires des bibliothèques : « broderies en soie violette et or au collet, parements et taille. Bande brochée en soie violette sur fond noir au pantalon. Chapeau à plumes noires. Épée à poignée de nacre, garde dorée ». Selon Franklin, l'administrateur et les conservateurs (au nombre de quatre) de la Bibliothèque Mazarine se virent attribuer ce costume officiel, mais, écrit-il à cinquante ans de distance, "je ne crois pas que cette épée ait jamais été portée par aucun conservateur" (Alfred Franklin, *Histoire de la Bibliothèque Mazarine et du Palais de l'Institut*, 1901, p.312).

A cette époque, la fonction de conservateur de bibliothèque, considérée comme honorifique, peut être exercée par des membres de l'Institut : Sainte-Beuve, Ustazade Silvestre de Sacy et Jules Sandeau sont alors à la fois conservateurs à la Mazarine et membres de l'Académie française, mais on ignore s'ils possédaient une ou plusieurs épées d'uniforme.

Les épées Second Empire et Troisième République sont les plus nombreuses à avoir été conservées. « Napoléon III crée des épées spéciales pour les officiers ou les dignitaires civils. Ces épées ont un pommeau à trois ou quatre oves lisses, à bouton ciselé entouré de motifs divers constitués de feuillages ou de motifs géométriques bien reconnaissables » (Lhoste, p.250).

Épée d'époque Second Empire au possesseur inconnu. Bronze doré, fusée de nacre à deux filets. Inscription gravée sur la lame : « Fabrica de Toledo, 1866 ». Fourreau de cuir noirci. Objet 546. Épée identique à la reproduction donnée par Lhoste, p.363, sous le nom d' «épée d'ambassadeur, de diplomate ou de haut fonctionnaire ».

Clavier très découpé, ciselé à jour, à l'aigle impériale posée sur son bâton de foudre, flanquée d'un rameau de laurier à gauche et de chêne à droite. Quillon en feuille d'acanthe enroulée. Lhoste écrit : « le pommeau, très tarabiscoté, est bien typique du règne de Napoléon III. Ces épées ont été créées sous le Second Empire et perdureront sous la Troisième République, au moins pour les autorités de l'Administration ».

Épée de type Second Empire ayant appartenu à Alfred Mézières (1826-1915), historien de la littérature, homme politique, élu à l'Académie française en 1874. Bronze doré, fusée de nacre à deux doubles filets. Lame signée « Coulaux et Cie Klingenthal ». Fourreau de cuir blanc. Objet 545. Cette épée est presque identique à la précédente, mais les rameaux entourant l'aigle impériale sur le clavier sont inversés, le laurier à droite et le chêne à gauche. Le pommeau porte deux oves entourées de petites perles. Le quillon se termine par une tête d'aigle.

La Manufacture de Klingenthal, en Alsace, dirigée pendant un siècle et demi par la famille Coulaux, fut longtemps la première de France et ferma ses portes en 1962 (Jean Lhoste, *Armes blanches*, Ed. du Portail, 1994).

Épée de type Second Empire ayant appartenu à Jules de la Gournerie (1814-1883), professeur à l'Ecole Polytechnique, inspecteur des Ponts et chaussées, élu à l'Académie des sciences en 1873. Bronze doré, fusée de nacre à deux filets. Fourreau de cuir blanc. Objet 1237.

Cette épée est très proche des épées d'officier supérieur et des épées des services administratifs du Second Empire. Pommeau à rosace à cinq pétales inscrite dans une couronne de laurier. Clavier frappé de l'aigle impériale sur son bâton de foudre d'où partent deux éclairs. En bordure, rosaces et feuilles d'acanthe. Une branche de laurier s'enroule autour de la branche ou arc de jointure.

On a joint : Bicorne d'académicien de Jules de la Gournerie. Objet 1235.

Épée ayant appartenu à Henri Delaborde (1811-1899), peintre et historien de l'art, élu membre de l'Académie des beaux-arts en 1868, secrétaire perpétuel en 1874. Bronze doré, fusée de nacre à rainures verticales. Objet 548.

Aucun emblème ne vient orner cette épée dont le clavier porte seulement des arabesques et entrelacs. Le pommeau vertical est surmonté d'un bouton de rivure et décoré, au recto et au verso, d'une rosace à cinq pétales.

Sully-Prudhomme prononce son discours de réception à l'Académie française et Maxime Du Camp lui répond, 23 mars 1882. Dessin imprimé. Ms 3745, f.486. Fonds Maxime Du Camp. Ont revêtu leur uniforme : les orateurs, Sully-Prudhomme et Du Camp, les parrains du récipiendaire, Taine et Caro, ainsi que Ernest Renan, membre du bureau. Les autres académiciens en revanche, Emile Augier, Ernest Meissonier (membre de l'Académie des beaux-arts), le duc d'Aumale et Cuvillier-Fleury sont en costume civil.

Épée ayant appartenu à Georges Duplessis (1834-1899), conservateur des estampes à la Bibliothèque nationale, élu membre de l'Académie des beaux-arts en 1891. Bronze doré, Fusée de nacre à deux filets. Objet 549.

Épée des services administratifs de la Troisième République. Pommeau à ove sur fond rayonnant, clavier ajouré décoré d'une couronne de laurier et de chêne et d'autres motifs floraux, long quillon terminé en grappe de raisin (Lhoste, p.367).

Épée ayant appartenu à René Zeiller (1847-1915), paléontologue et botaniste, reçu à l'Académie des sciences en 1901. Bronze doré, fusée de nacre. Objet 682.

Le pommeau est en crosse. Cette épée appartient au type des épées d'officier supérieur.

Épée ayant appartenu à Henri Rabaud (1873-1949), compositeur et chef d'orchestre, élu membre de l'Académie des beaux-arts en 1918. Lame signée « Coulaux et Cie Klingenthal ». Bronze doré, Fusée de nacre à deux filets. Objet 624.

Épée des services administratifs de la Troisième République, presque identique à la précédente. Les motifs ciselés sur le clavier, un peu plus petit, diffèrent légèrement, ainsi que le décor de la branche.

Épée ayant appartenu à d'Emmanuel Pontremoli (1865-1956), architecte, élu à l'Académie des beaux-arts en 1922. Bronze doré, fusée de nacre rainurée. Objet 631.

Pommeau en crosse, motifs géométriques sur le clavier. Cette épée est dénuée de tout symbole.

Épée ayant appartenu à Jacques Zeiller (1878-1962) historien de l'Antiquité romaine, reçu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1940. Objet 681.

Pommeau en crosse. Épée des services administratifs mais le symbole de l'Institut, les faisceaux de licteurs entourés de feuilles de chêne à gauche et de laurier à droite, est ciselé sur le clavier.

5) De l'épée d'uniforme à l'objet d'art

A la différence des personnalités évoquées ci-dessus, les membres de l'Institut d'aujourd'hui ne considèrent plus l'épée comme une pièce d'uniforme mais comme un objet éminemment personnel. « L'épée d'académicien ne fut pas conçue comme une arme mais comme le portrait de celui qui l'arbore : elle est à la fois souvenir, reflet et espoir. Loin d'annoncer quelques luttes à venir, elle est signe d'existence et par là impose le respect. Elle est aussi la force d'une oeuvre d'art qui illustre, à travers de précieux matériaux, un parcours, un esprit, un envol. Je l'ai dit, à elle seule, l'épée est un portrait » (Arnaud d'Hauterives, préface à Épées de l'Académie des beaux-arts).

Comment, d'attribut militaire puis administratif, l'épée devint-elle une oeuvre d'art, symbole d'une personnalité et non plus d'une autorité ?

Épée ayant appartenu au peintre Horace Vernet (1789-1863), élu membre de l'Académie des Beaux-Arts en 1826. Elle constitua plus tard l'épée d'académicien de Louis Hautecoeur (1884-1973), historien de l'art, élu membre de l'Académie des beaux-arts en 1952, et secrétaire perpétuel de cette académie de 1955 à 1964. Objet 1086.

Cette épée est à ce jour la plus ancienne épée d'académicien personnalisée par des allusions aux centres d'intérêt de son possesseur. Elle porte, gravés sur la garde en bronze doré, une palette et des pinceaux, avec les initiales « H.V. », entourés d'attributs guerriers et d'un profil d'homme fumant la pipe (s'agit-il de Vernet lui-même ?).

On ignore dans quelles circonstances précises cette épée fut ainsi ornée. Horace Vernet s'illustra comme on sait par ses peintures de batailles et avait réuni, dans son atelier, une collection d'objets militaires.

Horace VERNET, membre de l'Académie des beaux-arts (1789 -1863), Portraits-charges : Les peintres Merry-Joseph Blondel et Louis Hersent, membres de l'Académie, ferraillant (pl.11); le peintre François-Edouard Picot en costume académique, l'épée au côté (pl.12) dans : L'Académie des beaux-arts croquée par un de ses illustres, Horace Vernet. 36 Immortels en 25 pochades. 1840. Encre, lavis. Ms 3787. Don de M. Fenaille, 1925.

L'épée décorée d'Horace Vernet resta, semble-t-il, un cas isolé jusqu'à l'épée du duc d'Aumale qui, en 1888, paraît, elle aussi, un objet exceptionnel.

L'épée du duc d'Aumale et les dessins préparatoires, 1888. Reproductions. Musée Condé de Chantilly. Inv. OA 1764.

Le musée Condé conserve une épée offerte au duc d'Aumale en 1888 par souscription dans le journal "Le Triboulet" (ou "Le Gaulois", selon les sources). Le duc était membre de l'Académie française depuis 1871, ainsi que de l'Académie des beaux-arts ; il fut élu à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1889. Il est donc probable que cette épée d'honneur, malgré sa date, est liée à sa double, voire bientôt triple, élection à l'Institut de France.

Cette épée a été dessinée par Honoré Daumet, architecte en charge de la reconstruction de Chantilly depuis 1876, et proche du prince ; elle a été exécutée en ivoire par les sculpteurs Chapu, Chaplain et en argent par l'orfèvre Froment-Meurice. La fusée d'ivoire représente un guerrier casqué et vêtu d'une cotte collante. Sur la coquille figure un trophée composé d'armes orientales et de manuscrits dont l'un porte la légende HISTOIRE DES PRINCES DE CONDE, ouvrage écrit par le duc d'Aumale durant son exil en Angleterre. Au fond se dresse une vue cavalière de Chantilly. Les armes d'Orléans y figurent avec la devise du prince depuis l'exil : J'ATTENDRAI, et l'inscription latine GALLIA MEMOR. Les dessins préparatoires de Daumet sont également conservés à Chantilly. (Renseignements aimablement communiqués par Nicole Garnier, conservateur en chef des collections du Musée Condé).

L'arme blanche d'uniforme, conçue sous l'Empire, n'est cependant pas délaissée subitement dans les années 1890. Lorsqu'un journaliste évoque l'Académie française vers 1900, il use encore couramment de l'expression « l'habit à palmes vertes et l'épée à poignée de nacre « (Réception d'Emile Faguet, *L'Illustration*, 20 avril 1901). Notons que cette poignée de nacre différencie radicalement l'épée académique de l'épée des élèves de l'École Polytechnique dont la poignée était traditionnellement en corne de buffle sculptée en spirale.

Il faut encore attendre quelques années pour que s'établisse l'usage d'offrir aux nouveaux académiciens une épée personnelle, oeuvre originale d'un orfèvre ou d'un artiste. En 1908, Defontaine déclare que l'épée des membres de l'Institut « est souvent offerte en cadeau, lors de leur nomination, par un groupe d'amis, d'anciens élèves, d'admirateurs ou de compatriotes, auquel cas l'exécution en est confiée à un artiste de talent ». Il cite en exemple l'épée de Gabriel Ferrier, peintre élu à l'Académie des Beaux-Arts en 1906, auquel ses élèves offrirent une épée en or et nacre de style Art nouveau conçue par le sculpteur Louis Bottée.

Réceptions sous la Coupole d'Edmond Rostand (juin 1903) et de Maurice Barrès (janvier 1907), nouveaux membres de l'Académie française, photographies reproduites dans L'Illustration. Folio AA150.

On est surpris de constater que, malgré le caractère solennel et mondain de ces deux « grandes réceptions académiques », la majorité des académiciens présents n'a pas revêtu le costume réglementaire.

L'épée de Maurice Barrès, 1907, conservée aujourd'hui au Musée historique lorrain de Nancy, reproduction photographique dans Pierre Gaxotte, L'Académie française, 1965, p.75. 8° NS 46374 Usuel.

Il s'agit encore d'une traditionnelle épée d'uniforme.

Le tout début du XX^e siècle voit coexister trois types d'épées : originales, d'uniforme et anciennes. Charles Benoist, journaliste, historien et homme politique, élu en 1908 à l'Académie des sciences morales et politiques, reçoit une belle épée d'époque Restauration et informe la presse qu'elle a déjà fait couler le sang : elle lui a été cédée par un escrimeur français, Kirchhoffer, qui l'utilisa, malgré la traque de la police, lors d'un véritable duel, en 1902 à Nice, contre un adversaire italien qu'il blessa légèrement à l'épaule (*Le Magasin pittoresque*, 1909).

En 1910, Lavedan écrit : « Il arrive encore, j'ai honte de le dire, que cette épée, prise au hasard parmi des articles de fabrication courante, soit acquise à l'avance pour la misérable somme d'une cinquantaine de francs par le tailleur qui la livre avec le reste... Aussi nous détournerons-nous vite, Messieurs, de cet indigne ustensile n'ayant heureusement rien à voir avec l'objet d'art et de prix qui bat de nos jours la jambe gauche de presque tous mes confrères. Par une touchante et généreuse coutume en effet, qui tend à s'établir, notre épée obligatoire est devenue gratuite, qu'elle soit offerte par les nombreux amis et admirateurs, par un groupe de lectrices fidèles, par une société, un comité de rédaction, la ville natale, la famille ou simplement par une épouse chérie. Au lieu d'une camelote, elle est alors le fruit des veilles et de l'imagination de nos plus grands orfèvres qui se préoccupent, à défaut d'un arme meurtrière, d'en faire une arme symbolique et parlante dont les moindres parties offrent une signification et rappellent un des titres de leur éminent professeur. Rien de ce qu'a, pendant plus d'un quart de siècle, écrit le maître, n'est oublié. Tout hommage est traduit en devinette et la portée morale ou philosophique se révèle en ingénieuse allégorie dans l'or et l'argent de la poignée. La garde est un rébus flatteur, la sous-garde une charade, la branche un acrostiche, le quillon un trait d'esprit. La « fusée » exprime le départ, les débuts brillants, l'ascension rapide, et le pommeau, ferme comme une tête à cervelle, présente le chef-d'œuvre de la maturité – généralement personnifié par une femme en casque. Est-ce tout ? Non. La chape. l'anneau de porte-épée et son bouton, la bouterolle sont encore là pour servir au rappel d'une fantaisie, d'un péché de jeunesse, et si l'historien, le dramaturge ou le critique ont été tellement fertiles que la place manque l'inventaire de leur production, alors on y va de « l'acier » dans la rigole duquel se grave la liste des longs succès, de telle sorte que l'heureux auteur, à la façon de Bias, peut, sous un mince volume, porter avec lui tous les siens et promener à son côté les centièmes de son théâtre complet affiché sur une lame légère qui n'use rien, même pas le fourreau! (L'Habit vert, Séance publique de l'Institut, 25 octobre 1910, p.71-

Alors que, au XIX^e siècle, la classique épée académique n'a suscité aucun commentaire, sa transformation, et le climat d'émancipation qui entoure son évolution délient les plumes. On s'interroge notamment sur son origine.

En 1911, Camille Jullian, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en retrace l'histoire avec les modes de pensée de son temps: « Qu'un académicien porte l'épée, constitue une survivance.- Une survivance, c'est un usage très ancien qui se conserve sans répondre à un besoin : nous ne nous servons point de cette épée, elle ne s'animera jamais sous un geste de notre main ; c'est un corps sans âme, une ombre sans réalité ». Son propos remonte à l'Antiquité : « Quand on inventa l'épée, ce n'a été que comme agent de meurtre [...] Il n'y avait point alors d'instrument qui ressemblât davantage à un organe vivant. Elle avait pris pour modèle et mesure le bras humain, moins courte que le poignard, plus svelte et moins lourde que la lance, plus docile que la fronde ou la flèche [...] Aucune arme, présente ou passée, ne met en éveil plus de facultés humaines [...] Elle a « transfiguré la brutalité » comme dit Maeterlinck dans son Éloge de l'épée [...] Elle marqua donc, dans la vie des peuples, une ère nouvelle [...] Les purs sauvages ont des lances, des flèches ou des haches : ils ignorent l'épée [...] Cela montre qu'en dépit des siècles écoulés, l'esprit de ces hommes ne s'est point affiné, qu'il est demeuré comme une plante stérilisée. Et quand on vous demande pourquoi la France a pris et gardera l'empire sur ces tribus d'Afrique, répondons hardiment que c'est en vertu du droit de l'épée : ce qui signifie pour nous, non pas que la France est la plus forte, mais qu'elle a la première possédé l'arme souveraine, l'épée intelligente, « reine et déesse », comme on disait autrefois ».

Pour C. Jullian, le Moyen Âge consacre l'épée comme arme de la noblesse et lui confère un caractère sacré : « on jura sur l'épée, comme on faisait sur un livre sacré ; on pria devant elle, ainsi que devant la croix [...] Elle veillait sur la chasteté, sur la justice, sur la vérité. La recevoir, c'était devenir chef et

roi [...] Voilà pourquoi, nous aussi, nous sommes fiers de porter l'épée. Pendant des siècles nombreux, l'humanité a fait rayonner autour d'elle les idées de dignité, de justice, de patrie. Il n'est aucun de ces sentiments qui ne se réveille à prononcer son nom. Porter l'épée, demeure une forme de l'idéal, un souvenir de la Gaule, un hommage à la France »(« Survivances archéologiques ; Pourquoi nous portons l'épée »), Séance publique annuelle des cinq académies, 25 octobre 1911, p.23-36).

Les années passant, la connotation militaire de l'épée s'atténue cependant : « N' oublions pas que le costume comporte une épée, - avec rigole pour l'écoulement du sang, disent les gens d'esprit... » écrit René Doumic en 1935 ; « C'est la première fois de ma vie que je porte une épée et je n'ai jamais eu aussi peur » avoue Edouard Herriot lors de sa réception à l'Académie française en 1947 ; « ...épée que nos amis nous offrent sans doute afin de nous défendre contre nous-mêmes » (Jean Cocteau, reçu à l'Académie française en 1955) ; « Me battre en duel ne serait guère dans mon tempérament. De plus je l'ai fait forger rue de la Paix » (Daniel-Rops, reçu à l'Académie française en 1956) ; « Pour n'avoir vécu, depuis l'âge fragile, que dans la violence, guerrière ou intellectuelle [...] j'ai donc longtemps rêvé de ne jamais porter l'épée... » (Michel Serres, de l'Académie française, 1991) ; « Elle ne sert pas à pourfendre ses confrères, à se protéger des critiques. Non, c'est un objet symbolique » (Jean-François Deniau, de l'Académie française, 1995).

On en vint même à contester sa légitimité. Jacques Rouché, polytechnicien, homme de théâtre et membre de l'Académie des beaux-arts, écrit : « Je garderai le silence sur l'épée, parce qu'elle est de notre habit, le seul complément auquel nous n'ayons pas droit. L'arrêté de floréal ne nous accorde pas une prérogative réservée aux fonctionnaires détenant une part du pouvoir exécutif. Aucun acte officiel n'en fait mention. C'est, paraît-il, au temps où l'Empire rétablit les habitudes de Cour, qu'un de nos prédécesseurs s'avisa de laisser pendre le long de la culotte un objet d'art. L'apposition de cet instrument perçant et contondant semble rester un port illégal, et constituer le délit prévu par les articles 101 et 314 du Code pénal » (« La broderie de notre habit », *Bulletin semestriel de l'Académie des beaux-arts*, 1925, p. 60-61).

Fait nouveau, le coût élevé des épées est souligné. Lors de la réception d'André Maurois à l'Académie française, en 1939, la presse s'étonne des dépenses entraînées par la fonction académique : l'habit : 10 000 francs ; l'épée de vermeil et d'ivoire : 30 000 francs ; le bicorne à plumes : 1200 francs ; la cape de drap noir doublé de moire : 3500 francs !

Dix ans plus tard, la situation a empiré : « Ajoutez à l'habit le gilet blanc et le chapeau à plumes. Une ruine !... Et cela n'est rien. Quelle autre préoccupation pour le récipiendaire devrait être l'achat de l'épée ! Le prix de cette arme symbolique est actuellement quintuple de celui de l'habit. N'est-ce pas à décourager de toute ambition académique maint honnête écrivain ? Par bonheur, une coutume généreuse veut que parfois les amis du nouvel immortalisé s'unissent pour témoigner leur zèle affectueux en lui épargnant le souci d'un pareil débours. Mais les temps sont durs ! Faudra-t-il recourir aux bons offices du brocanteur? On a rapporté que, sur l'épée qui lui fut offerte par un de ses amis, Anatole France [élu en 1896] aperçut avec stupeur cette inscription gravée : « Consulat de Bolivie »... L'épée était d'occasion. » écrit René Peter (*L'Académie française et le XX*e siècle, 1949, p.223).

Henri de Régnier, de l'Académie française, Le Sonnet et l'Épée, poème, dans 1635-1935. Trois siècles de l'Académie française par les Quarante, 1935. 8° NS 20 675 Usuel.

« Le Sonnet fait penser à quelque belle Épée Dont s'offre la poignée à la main pour appui, Et dont la lame sans défaut s'effile et luit, Flexible, étincelante et finement trempée.

Comme elle, qui naquit de l'enclume frappée, Le Sonnet, héroïque et courtois, mêle en lui, Dans le métal sonore où le mot chante et bruit, Aux soupirs de l'amour un écho d'épopée.

Il est arme ou joyau. D'entre ses deux quatrains Où l'idée est enclose aux huit alexandrins Son tercet redoublé sur trois rimes s'élance.

Tel que, hors du fourreau, la lame resplendit, Et, de son dernier vers où le sens se condense, Enfonce, en l'y laissant, la pointe dans l'esprit. »

6) Les épées d'orfèvres et de joailliers

Les expositions universelles de Paris de 1878 et 1889 confirment la suprématie française dans les arts décoratifs et l'exposition de 1900 consacre l'Art Nouveau ou Modern Style. Certains joailliers se révèlent alors particulièrement créatifs. Entre leurs mains, des épées, conçues pour l'Institut ou pour d'autres circonstances, deviennent des objets de luxe, uniques et composés de matériaux précieux. Après Falize et Cartier, plusieurs orfèvres, tel aujourd'hui Goudji, associent leur nom aux fastes académiques.

<u>Falize</u>: en 1897, le joaillier Lucien Falize dessine une épée pour son ami Edouard Corroyer élu à l'Académie des beaux-arts, mais le décès de Corroyer empêche sa réalisation.

Au total, la maison Falize a réalisé une centaine d'épées d'académiciens, dues notamment à André (1872-1936) et Pierre Falize (1875-1953). La première semble être celle de Frédéric Masson, réalisée en 1904. Puis viennent, entre autres, les épées de : Jean Richepin (Académie française, 1909), Marcel Prévost (Académie française, 1910 ; collection André Damien), Eleftherion Venizélos (premier ministre grec, élu en 1918 associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques ; épée commandée en 1921), Robert de Flers (Académie française, 1921), Jean Jusserand (ancien ambassadeur aux Etats-Unis, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, 1925), Albert ler de Belgique (associé étranger de l'Académie des sciences morales et politiques, 1927), Fouad d'Egypte (associé étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, 1928), Abel Hermant (Académie française, 1928 ; collection André Damien), Émile Mâle (Académie française, 1929). Enfin, Falize réalisa les épées de : Abel Bonnard (Académie française, 1933), Maurice de Broglie (Académie française, 1934), Robert Esnault-Pelterie (Académie des sciences, 1934). La dernière épée fut conçue pour Marcel Pagnol par Pierre Falize et son neveu Robert en 1946.

Épée d'académicien de Frédéric Masson (1847-1923), historien, élu à l'Académie française en 1903. Signée « Falize orf. Paris » au dos de la coquille et « Coulaux et Cie Klingenthal » sur la lame. Vermeil, ivoire, acier. Bibliothèque Thiers.

Pommeau en forme de globe terrestre surmonté d'une aigle impériale. Autour de la garde s'enroulent des violettes. Le fusée est taillée dans un bloc d'ivoire et ornée d'un rameau d'olivier : au recto « Paris, 18 juin 1903 - 28 janvier 1904 » ; au verso : « Asnières sur Oise 22 nov. 1874 – 31 janv. 1886 », dates de l'élection de Masson comme conseiller municipal, puis comme maire de sa commune. Le clavier porte les armoiries d'Asnières sur Oise encadrées de rameaux de laurier et des initiales « F.M. ». Inscription sur la lame : « Les habitants d'Asnières sur Oise à leur Maire Frédéric Masson élu membre de l'Académie française 1874-1903 ».

Gabriel Hanotaux se souvient : « ...Masson, ce grognard qui, le chapeau sur l'oreille, l'épée en quart de civadière, portait l'habit vert comme l'uniforme de la garde impériale...(*Mon Temps*, III, p. 170).

Lettres d'André Falize à Emile Mâle à propos de son épée d'académicien, juin 1927 à octobre 1928, et photographie de l'épée dédicacée par André Falize. Ms 7581, f.413-420 et Ms 7696, n°34. Fonds Emile Mâle. Cette épée est aujourd'hui conservée à l'Abbaye royale de Chaalis. Alors que Lucien Falize, lorsqu'il réalise l'épée de Frédéric Masson, ne s'éloigne guère du modèle d'uniforme traditionnel, André Falize pour celle d'Emile Mâle, vingt-cinq ans plus tard, se montre plus original. Il rend compte par lettre au grand historien de l'art religieux du Moyen Âge des recherches historiques qu'il a effectuées : « J'ai donc, Mon Cher Maître, dans la composition de votre épée, marié quelques uns des éléments qui vont de l'Ancien au Nouveau Testament, le souvenir de l'Orient, la plante décorative du terroir français, et l'inspiration des imagiers du XIIe siècle... Oui, Mon Cher Maître, je vous dois de belles heures! Celles où je suis retourné à Chartres... ».

<u>Cartier</u>: Les plus anciennes épées d'académicien réalisées par la Maison Cartier sont celles du duc de Gramont en 1931 et de François Mauriac en 1934.

Épée de Georges Duhamel, de l'Académie française, 1936, dans Épées de joailliers, ouvrage réalisé par Cartier en hommage à l'Institut de France et à l'Académie française. Paris, 1972. Rés. 4° NS 11 608.

Épée de Jean Cocteau, de l'Académie française, dessinée par lui-même et réalisée par Cartier en 1955, dans L'Art de Cartier. Catalogue de l'exposition du Petit Palais, 20 octobre 1989-28 janvier 1990. 4° NS 6455 (1706).

Cette épée fut vendue en vente publique, en 1997, 1,75 millions de francs.

Plusieurs autres joailliers réalisèrent aussi des épées d'académiciens : Mellerio (épées de Jacques Soustelle, André Frossard, René Brouillet, Jean-Louis Curtis, Bertrand Poirot-Delpech, François Cheng) ; Van Cleef et Arpels (André Roussin, Jean-Jacques Gauthier) ; Boucheron (épée de Pierre-Jean Rémy d'après le dessin de son fils) ; Arthus-Bertrand ; Vendôme (épées de Julien Green et de René de Obaldia, son successeur), etc.

<u>Goudji</u>: depuis la commande de Félicien Marceau (Académie française, 1975), treize membres de l'Institut sollicitèrent Goudji pour la création de leur épée d'académicien: Robert Turcan, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel de l'Académie française, Jean Cluzel, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, Maître Jacques Boré et Maurice Allais, de l'Académie des sciences morales et politiques, Paul Bernard, dont l'épée est un akinakès, épée courte des guerriers scythes, et Gilbert Dagron, de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Bernard Destremau et Claude Dulong-Sainteny (pour un médaillon), de l'Académie des sciences morales et politiques, Raymond Barre, Bertrand Collomb (Académie des sciences morales et politiques), Zao Wou-Ki (Académie des beaux-arts)et Christian Poncelet (Académie des sciences morales et politiques).

Pour la création de ces épées d'académiciens, Goudji a toujours préféré réemployer une lame ancienne, "une lame qui a une histoire".

7) Les épées d'artistes

Épée d'académicien de Henri Deglane (1855-1931), architecte élu à l'Académie des beauxarts en 1918. Signée « Robert Lebout 1921. Ch. Létévé ciseleur ». Acier et ivoire. Objet 423. Dans cette épée de style Art nouveau, la coquille porte une tête de Minerve en médaillon, avec l'inscription « Institut de France ». Le sommet du fourreau est orné d'une colonne ionique surmontée des mentions « Prix de Rome 1887, méd. d'honneur 1888, Grand Palais 1900, Institut 1918 ».

Raymond SUBES (1891-1970), artiste-décorateur spécialisé en ferronnerie, élu membre de l'Académie des beaux-arts en 1958 est l'auteur de nombreuses épées d'académiciens.

Raymond Subes, Épée d'académicien de René Dumesnil (1878-1967), critique musical et musicologue, élu membre de l'Académie des beaux-arts en 1965. Objet 1071.

La clé de sol en acier poli se détache sur la fusée d'ébène mat ; les initiales du récipiendaire figurent sur le bouton de la chape.

Épée de Raymond Aron, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, 1964, dans : Raymond Subes, Quarante épées, 1972 . Rés. 4° NS11 629.

Épée de Jean Dieudonné, membre de l'Académie des sciences, 1968, dans : Raymond Subes, Épées, ouvrage accompagnant l'exposition organisée à l'hôtel de la Monnaie, à Paris, mai 1972. 8° NS 34 754.

De nombreux autres artistes, membres de l'Académie des beaux-arts, comme Henri Bouchard, Louis Leygue, Paul Belmondo, Jean Carton, Georges Mathieu, Étienne-Martin, Raymond Corbin, Jean Cardot, Pierre-Yves Trémois, ou non, comme César (épée de Maurice Béjart), réalisèrent des épées d'académicien. La place manque ici pour les citer tous. Plusieurs d'entre eux sont également les concepteurs de leur propre épée dont ils confient la matérialisation à un orfèvre. Jean Carzou dessina ainsi lui-même la sienne, ciselée et assemblée ensuite par Gilbert Poillerat (1978): « pas de symbolique, l'épée ayant été conçue comme une œuvre d'art ».

Roger VIEILLARD (1904-1989), graveur et illustrateur, élu membre de l'Académie des beaux-arts en 1989 et décédé moins d'un mois après sa réception sous la Coupole, dessina sa propre épée dans le style de ses gravures. Il réalisa aussi les épées de Marcel Arland et de Pierre Emmanuel, membres de l' Académie française.



Épée de Roger Vieillard conçue par lui-même, 1989. Bronze doré, acier. Objet 1248.

8) Les épées anciennes

Le goût pour les objets anciens s'est accentué à la fin du XX^e siècle et nombreux sont les académiciens actuels qui choisissent des épées historiques. Citons quelques exemples : Alain Besançon, de l'Ac.des sciences morales et politiques (SMP), porte une épée du XVIIIes ; Marc Fumaroli, de l'Ac. française et de l'Ac.des inscriptions et belles-lettres (IBL), une épée de cour, vers 1760 ; Juliette de la Genière, de l'Académie des IBL, un glaive de la Restauration, Claude Lévi Strauss, de l'Ac. française, une épée du XVIII^e siècle : « J'aime les beaux objets et j'ai demandé une vraie arme. Elle est superbe, date du XVIIIe siècle. J'espère qu'elle a servi » ; Jean-Pierre Mahé, de l'Ac, des IBL, un sabre caucasien du XV^e siècle avant appartenu à un officier tatar du Daghestan : Bruno Neveu, membre de l'Ac.des SMP, une épée de page du XVIIIe siècle : Pierre Nora, de l'Ac. française, une épée Louis XVI en vermeil ; Bertrand Poirot-Delpech, de l'Ac. française, a adopté l'épée Napoléon III de son arrière grand-père, membre de l'Ac. de médecine, avec laquelle, enfant, il jouait à d'Artagnan; René Rémond, de l'Ac.française, a reçu l'épée du prince de Joinville, fils de Louis-Philippe ; Jean-Marie Rouart, de l'Ac. française, une épée d'officier de santé ; Pierre-Yves Trémois, de l'Ac. des beaux-arts, une épée de samouraï dont la lame est du XVe siècle ; Jean Tulard, de l'Ac.des SMP, dit de sa propre épée : « cette épée de cour est celle de l'un des troisièmes couteaux de l'Empire »; Frédéric Vitoux, de l'Ac. française, se vit offrir une épée napolitaine du temps de Murat. L'épée de Michel Serres, de l'Académie française, fut portée avant lui par quatre générations de Becquerel, tous polytechniciens, physiciens et membres de l'Académie des sciences.

9) L'absence d'épée, les substituts

Les ecclésiastiques, les militaires, les hommes politiques

Les ecclésiastiques ne portent ni uniforme ni épée. Les militaires, qui possèdent parfois déjà plusieurs épées d'honneur ou de cérémonie, notamment après la Première guerre mondiale, reçoivent généralement aussi une épée d'académicien : la ville de Liège offre son épée au Maréchal Foch en 1918 et une souscription est ouverte pour l'épée d'académicien du Général Weygand, élu en 1931, ces deux objets étant réalisés par Falize. Certains, cependant, conservent leur sabre d'uniforme et quelques autres personnalités ne souhaitent pas non plus d'épée propre à leur fonction académique.

Dessin et cire directe d'une épée conçue pour Georges Clemenceau. « Au vainqueur des Barbares la Patrie reconnaissante » [1918]. L'inscription ci-dessus devait figurer sur la lame. Le pommeau porte les initiales « R[épublique] F[rançaise]. »Sur la fusée « les médaillons des Alliés seraient en pierre fine ». Un lion étouffé par un serpent occupe le clavier. Encre, lavis, aquarelle, cire. Objets 1253 et 1254.

Clemenceau fut élu à l'Académie française à l'unanimité - alors qu'il n'était pas candidat - trois jours à peine après la signature de l'armistice de 1918. Il ne fut jamais reçu officiellement et ne vint jamais siéger sous la Coupole. Il semble donc que cette épée ne fut jamais réalisée.

Maréchal Pétain, Note manuscrite indiquant qu'il ne possède pas d'épée d'académicien, Madrid, 6 mars 1940. Recueil de photographies d'épées.

Au secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques qui demande aux membres de l'Académie de remettre au conservateur de la Bibliothèque de l'Institut la photographie de leur épée d'académicien, le Maréchal Pétain, membre de cette académie depuis 1919 et de l'Académie française depuis 1929, répond : « L'intéressé ne possède pas d'épée d'académicien ». Falize réalisa par ailleurs pour le Maréchal Pétain une épée de cérémonie actuellement conservée au Musée des Invalides.

- Les femmes

Une des raisons de l'entrée tardive des femmes à l'Institut tient à ce que l'on estimait que le bicorne et l'épée ne s'harmonisaient guère avec la grâce féminine. Jean Guitton rapporte : Louis Armand (1905-1971) « parle aussi des femmes, il dit que c'est leur contexture qui les empêche d'entrer à l'Académie française où elles devraient porter l'épée. Rares, dit Armand, sont les femmes assez sveltes, assez viriles, pour porter une épée, sans déformer les hanches » (J.Guitton, *Journal de ma vie*, II, 1976, p.332).

Des candidates potentielles ont cependant imaginé des alternatives. Colette : « Que ferais-je d'une épée ? Je veux un sabre d'abordage, avec deux pistolets à la ceinture !» ; Hélène Vacaresco : « Il serait facile de mettre à la mode la petite épée » ; Françoise Mallet-Joris, en 1978 : « Un très joli costume a même été dessiné à l'intention des femmes ; un tricorne et une lyre en guise d'épée ».

Les premières femmes élues à l'Institut, Suzanne Bastid, à l'Académie des sciences morales et politiques en 1971, l'impératrice Farah Diba à l'Académie des beaux-arts en 1974, et Jacqueline de Romilly à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1975, adoptent le costume brodé, le féminisent par une jupe, mais n'osent pas porter l'épée. La tenue créée en 1980 par Yves Saint-Laurent pour Marguerite Yourcenar, première femme élue à l'Académie française, un ensemble de velours noir rehaussé d'un châle de soie blanche, se démarque volontairement du costume d'uniforme et ne saurait être complétée par une arme.

C'est Hélène Carrère d'Encausse, troisième femme élue à l'Académie française, qui est la première académicienne à porter une épée, création de Goudji en 1991. Baptisée « Joyeuse », comme l'épée de Charlemagne, cette épée porte la devise « Heureux les pacifiques ». En 1996, Alice Saunier Seïté, escrimeuse accomplie, reçoit des mains de son maître d'armes le glaive de pair de France du comte François-Antoine de Boissy d'Anglas (1816), à l'occasion de son élection à l'Académie des sciences morales et politiques. L'égalité vestimentaire des académiciennes avec leurs confrères masculins est réalisée en 2001 par Florence Delay, lorsqu'elle est reçue à l'Académie française en tailleur-pantalon de Christian Lacroix.

Les substituts ou objets significatifs

Enfin, à la charnière du XX^e et du XXI^e siècle, l'épée académique peut se transformer en un objet d'une autre nature, parfois qualifié d'« objet significatif ». Ainsi note-t-on, chez les dames, une broche en forme de chouette, symbole des études grecques, pour Jacqueline de Romilly et une brochemédaillon emblématique pour Claude Dulong-Sainteny, un petit sac brodé (également Jacqueline de Romilly), et chez les messieurs, un livre ancien qu'Emmanuel Le Roy Ladurie, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, donna à la Bibliothèque nationale, et le moulage d'une stèle du Musée du Louvre pour Denis Knoepfler, associé étranger de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

<u>Bibliographie</u>: - Bibliothèque de l'École Polytechnique, *Le Grand uniforme des élèves de l'Ecole Polytechnique de 1794 à nos jours*, Lavauzelle, 2003.

- Henri Defontaine, *Du costume civil officiel et de l'uniforme militaire des officiers à la Cour... depuis 1804*, A. Geoffroy frères, 1908.
- Elisabeth du Closel, La Tribu des hommes verts, 1989.
- Les Épées de l'Académie des Beaux-Arts. Exposition présentée à l'Espace Cardin du 19 octobre 1995 au 7 janvier 1996.
- Christian Gury, Les Académiciennes, Editions Kimé, 1996.
- -Yves Laissus, « Note sur l'épée de l'Institut d'Egypte », dans *L'Égypte, une aventure savante, 1798-1801*, Fayard, 1998, p. 553-554.
- Jean Lhoste, Les épées portées en France des origines à nos jours, Editions du Portail, 1997. Huitième partie : « Les épées des membres des instituts scientifiques et littéraires », p.463-470.
- Katherine Purcell, Falize. A Dynasty of Jewellers. London, Thames & Hudson, 1999.

Cette présentation de documents a été réalisée par Mireille Pastoureau, directeur de la Bibliothèque de l'Institut : mireille.pastoureau@bif.univ-paris5.fr. Remerciements à Maître André Damien et au Professeur Roland Drago, membres de l'Académie des sciences morales et politiques, à Nicole Garnier, conservateur en chef des collections du Musée Condé de Chantilly, Mireille Lamarque, conservateur en chef des Archives de l'Institut et Jacques Ben Zerrouck, magasinier, ainsi que Danuta Monachon, conservateur en chef de la Bibliothèque Thiers et Sandrine Arnold-Folpini, administrateur de la Fondation Dosne-Thiers.